

17 novembre 1986 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'occasion du dîner offert par M. le Président du Burkina Faso et Mme Sankara, sur le droit à l'autodétermination des peuples et l'aide au développement en Afrique, Ouagadougou, lundi 17 novembre 1986.

Monsieur le président,

- Madame,

- Mesdames et messieurs,

- Je saisisrai au vol les derniers propos du Président Sankara qui me demandait la raison principale de mon voyage en Burkina Faso. Je répondrai d'emblée : nous sommes venus ici par amitié pour ce peuple & nous sommes venus ici par fidélité à l'histoire & nous sommes venus ici par intérêt pour ce qui s'y déroule.

- Rien ne peut remplacer cette observation directe et personnelle & je serai loin de regretter notre passage sinon pour estimer qu'il était trop rapide. Ce que nous aurons vu et entendu fera partie des choses fortes que nous retirerons de ce voyage dans quatre pays d'Afrique, Guinée, Togo, Mali, Burkina Faso.

- Je vais d'abord, monsieur le président, madame, vous remercier des conditions dans lesquelles, depuis ce matin, vous nous avez reçus, vous, les habitants de Ouagadougou, d'autres encore qui se pressaient le long des avenues pour célébrer, non pas tant le Président de la République française, que la France et son peuple.\

Vous avez posé ce soir un certain nombre d'interrogations ou d'affirmations qui touchent à la politique internationale. Je me permettrai de faire connaître mon point de vue, méthodiquement : politique internationale, directement autour du problème de la paix, politique internationale autour de cet autre problème fondamental, qui n'est pas indépendant de la paix, et qui s'appelle le développement.

- Les problèmes de la paix ! ... Il est difficile d'échapper aux passions, aux entraînements des passions, et parfois même aux excès de sa propre logique : je m'en méfie en tout cas pour moi-même. Mais il est quelques principes simples auxquels on peut toujours se reporter. Et parmi ceux qui commandent les décisions de la France dans ses choix internationaux, l'un se distingue tout aussitôt et s'appelle, vous l'avez dit vous-même, "le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes". C'est par -rapport à cette règle, à cet instrument de mesure, que nous distinguons ce qu'il convient de faire de ce qu'il convient d'éviter. Ce n'est pas toujours aisé. Il est parfois très difficile de se placer dans l'esprit de ceux qui s'engagent dans des guerres, de ceux qui veulent dominer ou de ceux qui veulent se défendre. Les situations historiques sont rarement aussi claires, et l'on se trouve souvent devant un mélange fondé par des conflits séculaires, ce qui fait que, parfois, on ne sait plus où se trouve le droit.

- Alors, allons vers des choses simples : le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Vous avez cité un certain nombre de ces conflits. Il en est d'autres, mais ceux que vous avez cités s'imposent à l'esprit.

- Quand nous voulons défendre le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et que nous parlons

de l'Asie, en Asie, qu'est-ce que nous recherchons ? Vous avez parlé des Palestiniens : le problème est très complexe, souvent plus complexe qu'ailleurs puisque deux peuples réclament la même terre, au nom de deux histoires, au nom de croyances dans un Dieu et dans un autre, au nom de revendications historiques qui se contredisent et se complètent.

- Mais puisque j'ai parlé de choses simples, observons que ce droit a été bâti au travers de ce dernier demi-siècle par des institutions internationales que nous reconnaissons et auxquelles nous appartenons. Le droit d'Israël à exister derrière des frontières sûres et reconnues - c'est l'expression retenue par les Nations unies - a été tranché au lendemain de la deuxième guerre mondiale. La plupart des pays du monde l'a aussitôt accepté. La France n'a pas été la première puisque le premier arrivé pour cette reconnaissance, cela a été, vous le savez, l'Union soviétique. On peut donc estimer qu'il y a eu consentement général, sauf, bien entendu, de la part des pays directement intéressés dans le Proche-Orient et le Moyen-Orient, un consentement général pour garantir l'existence d'Israël.

- Tout aussitôt, en raison du conflit sans cesse renaissant dans cette région du monde, d'autres règles ont été définies qui ont reconnu au peuple palestinien les droits à une patrie et le droit de s'organiser sur une terre selon leurs propres lois. J'ai dit la difficulté que supposait ce raisonnement. La France a cependant toujours voté, aux Nations unies, les résolutions qui ont reconnu aux Palestiniens la terre, le droit à la patrie, le droit des décisions souveraines sur la terre de leur patrie.\

` Suite sur le conflit Israël - Pays arabes et le droit des peuples `

- Des guerres se sont déroulées. La France a maintenu sa position et a constamment refusé que le seul droit de conquête puisse être le fondement définitif du droit. Je répète, il ne faut pas dissimuler la difficulté : l'histoire n'est faite que de passions brûlantes, et sans vouloir faire la leçon à personne, ce que je vous dis là, monsieur le président et vous, mesdames et messieurs, je l'ai dit à la tribune de la Knesset, devant les députés du peuple d'Israël. J'ai dit à la fois que les Palestiniens avaient le droit à leur patrie et qu'ils avaient le droit de fonder des structures étatiques & j'ai ajouté que si l'OLP ne s'identifiait pas à l'ensemble des forces, elle s'identifiait à la force combattante puisqu'elle avait rassemblé en son sein la plupart des fractions disposées à combattre.

- Je n'ai aucune peine à le répéter parce que c'est le fond de ma pensée. Elle n'a pas changé. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes doit conduire, dans cette région, à une ligne de partage très difficile à dessiner sur la carte, dès lors que l'on reconnaît à Israël le droit d'exister et aux Palestiniens le droit de fonder leur propre patrie.

- C'est vrai que ce peuple, chassé de partout, représente aujourd'hui une errance proprement intolérable. La France, en diverses occasions - fameuses je crois, notamment au Liban - est le pays du monde qui s'est préoccupé le plus du sort de ces éternels émigrants : à Beyrouth, une première fois, 4000 palestiniens ont été épargnés de la mort par nos soins & une deuxième fois à Tripoli (Tripoli du Liban), nous avons sauvé, en compagnie de la Grèce, 4000 palestiniens victimes de combats fratricides. Et nous avons des relations avec l'OLP qui dispose d'une permanence à Paris depuis déjà de longues années, avant même que je ne fusse moi-même Président de la République.

- Voilà un problème compliqué, mais que l'on peut résoudre dans son esprit, avec droiture, de façon simple : le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.\

` Suite sur le droit des peuples `

- Mais ce raisonnement s'applique à toute terre disputée. Pour l'Irak et l'Iran, ne nous faisons pas historien : on peut, en effet, disputer du point de savoir qui, véritablement, a déclenché cette guerre. Mais nous savons bien que nous nous trouvons à l'une des frontières du monde, que déjà dans l'histoire d'avant l'histoire se trouvaient là des peuples qui avaient exactement fixé leurs limites sur le Chott el Arab. Entre ces deux mondes si puissants, si vivants, qui ont occupé, qui occupent encore une telle place dans l'histoire, l'affrontement guerrier s'est substitué à l'affrontement pacifique qui avait souvent prévalu.

- Il serait très important que l'ensemble des pays du monde se concertent pour donner conseil - conseil avisé - aux deux pays belligères pour qu'ils acceptent eux-mêmes, d'un commun accord,

conseil amical - aux deux pays belligérants pour qu'ils acceptent, au moins, de vivre de chaque côté de cette frontière historique, millénaire, s'en prétendre exercer je ne sais quel droit sur la possession d'autrui. Si cela était consenti, nous serions déjà en grand progrès : chacun de ces peuples disposerait de lui-même, sur sa terre.\

` Suite sur le droit des peuples `

- On pourrait appliquer exactement le même raisonnement - mais cela nous mènerait très loin dans les explications historiques - au Cambodge et à l'Afghanistan. Ce sont des peuples qui ont le droit, comme les autres, de disposer d'eux-mêmes. Si nous n'avons jamais accepté le génocide qui s'est produit au Cambodge et qui a été à l'origine des désastres qu'il connaît aujourd'hui, il n'en reste pas moins qu'aucun autre pays n'est en droit de se charger lui-même de régler les comptes et de déterminer que sa présence, étrangère, sera le seul garant de l'ordre.

- De la même façon, on sait bien qu'au cours de ces dernières décennies l'influence de l'Union soviétique s'exerçait en Afghanistan. On s'est même étonné que cette influence s'exerçant, elle ait été contrainte, finalement, à intervenir militairement alors que s'étaient successivement affrontés les responsables politiques qui s'étaient inscrits dans le -cadre de l'influence soviétique. Mais la limite est atteinte. C'est à ce peuple de se prononcer et je fais confiance au secrétaire général des Nations unies, à M. Perez de Cuellar, qui fut naguère comme secrétaire général adjoint chargé d'un rapport sur le problème de l'Afghanistan, de proposer les mesures qui devraient permettre à un peuple, libéré de toute occupation, de décider lui-même par le suffrage universel, de ce qu'il entend faire de lui-même. Ce n'est qu'un conseil que je lui donne : lui seul peut décider d'aller vers la neutralité qui lui permettrait d'échapper à la politique des blocs.\

` Suite sur le droit des peuples `

- Je prendrai le même raisonnement pour l'Amérique centrale. Vous avez raison de rappeler que j'ai toujours protesté contre les interventions étrangères. Dès ma première rencontre avec le Président Reagan - au sommet d'Ottawa - j'avais développé une thèse selon laquelle il ne me paraissait pas acceptable que, dans le -cadre de l'Alliance atlantique, d'autres pussent se substituer aux peuples d'Amérique latine pour décider de leur destin. J'ai donc reçu à diverses reprises - et j'agirai de même à l'avenir - le Président Ortega qui représentait et qui représente encore ce peuple.

- Cela est dit, cela est clair. Les pays d'Amérique latine se sont organisés dans deux groupes qui se sont rejoints : le groupe de Contadora et le groupe de Lima. L'un et l'autre estiment que les pays d'Amérique latine doivent cesser d'être là pour des ambitions et des intrigues extérieures : nous approuvons les définitions de ces deux groupes. Nous avons considéré que la ligne au-dessous de laquelle nous ne pourrions agir c'est celle définie par les peuples d'Amérique latine eux-mêmes. Notre position reste donc logique avec elle-même.\

` Suite sur le droit des peuples `

- Le même raisonnement s'appliquerait pour l'Afrique. Vous avez cité le cas le plus typique, le plus évident et le plus dramatique, celui de l'Afrique australe. Avant d'aborder le problème de l'apartheid, examinons le cas de la Namibie. La Namibie a le droit d'être, le droit d'exister en tant qu'Etat et le peuple namibien a tout autant que ses voisins, le droit de s'affirmer. La France a fait partie du groupe des Cinq, chargé de rechercher les moyens d'équilibrer les chances, de donner en tout cas ses chances à ce peuple. Le gouvernement de la France ne s'est jamais départi de cette attitude, et il s'est même éloigné de ce groupe des Cinq, dès qu'il s'est aperçu que ses partenaires n'étaient pas désireux d'aboutir.

- Nous considérons que les populations de Namibie doivent être mises en mesure, par leur propre force et par la compréhension des Etats étrangers, de se gérer elles-mêmes en cessant d'être simplement un jouet dans les mains de plus forts qu'eux aujourd'hui : je veux dire de leurs voisins d'Afrique du Sud.

- Quant à l'Afrique du Sud elle-même, elle a un grand peuple. Ce peuple est composé d'une forte majorité de noirs et d'une minorité active et vaillante, mais souvent intolérante, de blancs. Il faut que ce pays s'organise lui-même, pour que le droit de chacun soit reconnu. Il faut que ce droit ne puisse être confondu à aucun moment avec le droit, soit de la majorité ethnique, soit de la minorité. C'est en ce sens que la France refuse l'apartheid et le condamne absolument, sans

avoir besoin de hausser la voix, sans excès de langage, mais avec une fermeté de pensée qui entraîne la fermeté d'action : au sommet européen de La Haye, la France a maintenu le cap, et douze pays sur douze ont finalement voté des sanctions, en dépit des réticences de quelques grands pays, réticences que vous connaissez et que je n'ai pas à analyser ici.

- L'Afrique du Sud a un comportement humainement intolérable, politiquement insupportable et finalement fort imprudent pour la population minoritaire qui exerce l'essentiel du pouvoir.

L'apartheid doit être condamné, et il n'y a pas besoin de toute une série d'épithètes pour prononcer cette condamnation : l'apartheid est inacceptable et doit être combattu. Dans toutes les assemblées, la France devra continuer à refuser ce manquement catégorique, non seulement aux droits des peuples à disposer d'eux-mêmes, mais simplement aux droits de l'homme.\

Là où il semble que nous nous séparions, c'est lorsque vous condamnez le passage en France de M. Botha `Président de la République d'Afrique du Sud` et celui de M. Savimbi `Chef des maquisards angolais de l'UNITA`. Mais, monsieur le président, je tiens à vous le dire : la France est un pays ouvert ! Qui que ce soit au monde, sauf s'il est coupable de crimes de droit commun, en dehors de toute appréciation politique, s'il veut venir en France, il peut y venir !

- Le problème essentiel ne se situe pas là. Le problème essentiel se pose lorsque les personnalités étrangères qui viennent sur le sol de France demandent qu'il leur soit réservé un accueil officiel, un accueil reconnaissant ce qu'ils sont et la politique qu'ils font. Nous nous sommes toujours refusés à cela.

- M. Botha était déjà venu en France en 1983 et le problème s'était déjà posé. Je n'ai pas jugé utile de refuser à M. Botha d'aller s'incliner dans un cimetière où reposent des soldats sud-africains tombés au côté de nos propres combattants, pour la liberté de notre propre pays. Je ne me suis pas senti le droit de refuser à un homme de s'incliner devant le souvenir des siens. Mais, la reconnaissance de ces faits s'adresse aux morts sud-africains, pas à M. Botha. Je n'aurais pas compris qu'on lui fermât la frontière : si on s'engageait sur ce terrain, monsieur le président, croyez-moi, si l'on se mettait à interpréter les sentiments et les politiques des uns et des autres, à élaborer des critères sélectifs, on tomberait très rapidement dans des définitions a priori qui ne seraient pas heureuses pour les relations internationales. Il faut donc distinguer les démarches privées - celles de M. Botha - des démarches publiques - précisément celles que le gouvernement français a refusées à M. Botha. Soyons justes, tout simplement.

- Le problème de M. Savimbi est d'une nature différente. Il est Angolais, il lutte en Angola contre le gouvernement légitime, reconnu par l'ensemble des nations. Et là se trouve la jonction avec les problèmes de l'Afrique du Sud : il s'appuie sur la force de l'Afrique du Sud pour soutenir sa révolte. Voilà je crois, posée en termes honnêtes, la position de M. Savimbi. Mais ce n'est pas avec M. Savimbi que nous avons reconnu l'Etat d'Angola : c'est avec le gouvernement Angolais ! Le Président Dos Santos est d'ailleurs convié à se rendre en France : il m'a fait dire, il y a 48 heures, qu'il s'y rendrait au début de l'année prochaine et qu'il s'y serait déjà rendu s'il n'était pas allé s'incliner, comme beaucoup d'autres, devant le cercueil de Samora Machel `ancien Président du Mozambique`, à Maputo. Ce n'est donc pas M. Savimbi qui a été invité à venir à Paris, c'est M. Dos Santos, le représentant du pouvoir régulier. Il ne faut pas confondre ! Il est venu en France ? Oui, invité par une institution internationale.\

`Suite sur les visites en France de MM. Botha et Savimbi`

- Et c'est là qu'intervient une autre analyse. Si un pays qui dispose sur son sol de la présence d'institutions internationales - et il y en a beaucoup sur le sol de la France, en particulier le Parlement européen à Strasbourg et l'Unesco à Paris - se met dans la situation d'avoir à contrôler les invitations de ces institutions, ou à organiser un tri parmi les personnalités qui s'y rendent, invitées ou pas, vous voyez le danger : il ne va plus y avoir aucune institution internationale, nulle part. Ou alors, il faudrait être en mesure de décréter que seul un pays neutre, totalement neutre, et qui serait par définition un petit pays, serait le seul à voir s'édifier sur son sol les immeubles des sociétés internationales. Prenez le cas, par exemple, de l'ONU, qui se trouve à New York : si les Américains - ils ont dû essayer de le faire quelquefois - se mettaient désormais en mesure de dire "celui-ci viendra, celui-là ne viendra pas", que resterait-il de l'Organisation des Nations unies

? des lambeaux, des décombres... Il y a longtemps que le système aurait sauté ! Ou alors, les Nations unies auraient dit : "changeons de place, retournons à Genève ! ou "allons à Helsinki ! ou "partons encore un peu plus loin "... Que sais-je encore ?... Je ne suis pas ici en train de choisir le lieu où il faudrait se rendre... Je dis simplement que l'Organisation des Nations unies se serait déjà brisée sur cette prétention des Etats-Unis d'Amérique à décider qui pourrait se rendre à l'ONU et qui ne pourrait pas s'y rendre.

- C'est exactement la même chose pour nous : nous n'avons strictement rien à voir dans le choix des invitations ou des invitations supposées, d'ailleurs, puisque finalement l'invitation a été repoussée par la majorité des parlementaires européens. Et Strasbourg, c'est en France £ et quand on est en France, à Strasbourg, on peut prendre le train, ou l'avion, et aller ailleurs. La France n'a pas du tout l'intention d'exercer, à l'égard de quiconque, une sorte de droit de regard sur ses occupations, sur ses voyages, sur ces déplacements.

- Là où je suis intervenu - vous avez bien voulu rappeler mes propos - c'est qu'à un moment donné, M. Savimbi a eu un contact avec des personnalités qui remplissent des fonctions officielles ` Jacques Chaban-Delmas ` Jacques Toubon ` François Léotard `. Il y avait deux cas : soit les personnalités qui remplissent des fonctions officielles n'appartenaient pas à l'exécutif, et il n'y a pas de ma part à avoir de droit de regard sur leurs actes £ soit elles appartiennent à l'exécutif, et elles n'étaient pas spécialement qualifiées pour accepter cette visite.

- Voilà, mon observation s'arrête là. Mais elle ne revient pas sur le droit accordé à tous visiteurs "à titre privé", d'exercer les activités de son choix. La France a été digne en refusant toute estampille officielle au voyage de M. Botha, et l'exécutif, dans son ensemble, a agi de même avec M. Savimbi. Et dans la mesure où, de temps à autre, il y a manquement, je suis le premier à le déplorer. Je me trouve donc très à l'aise, ce soir à Ouagadougou, pour répondre à vos questions pressantes.\

` Suite sur le droit des peuples `

- Continuons : les conflits en Afrique sont malheureusement nombreux. Vous avez parlé de la RASD ` République arabe sahraouie démocratique `, c'est-à-dire de la lutte du Polisario pour le droit du Sahara occidental à l'autodétermination, pour le droit de ce peuple, comme les autres peuples d'Afrique, à disposer de lui-même. Notre position, reconnue, est celle-ci : il appartient aux populations du Sahara occidental de se déterminer elles-mêmes £ c'est-à-dire de voter, par le moyen d'un référendum, pour savoir quel est le statut de leur préférence. Bien entendu, cela doit s'exercer sous contrôle international. Nous avons proposé l'Organisation de l'unité africaine ` OUA ` à laquelle vous appartenez, ou bien l'Organisation des Nations unies ` ONU ` à laquelle vous appartenez aussi. Que les deux antagonistes choisissent ! Nous n'avons pas à leur imposer d'organisation internationale. Aujourd'hui, il semble que la préférence soit donnée à l'Organisation des Nations unies. Celle-ci arbitrera, ou plutôt elle aura à veiller au contrôle de la régularité de ce choix. Car les chiffres cités de part et d'autre sont assez fantaisistes et il est donc normal qu'un contrôle se fasse comme dans chacun de nos pays : lorsqu'il y a élection, on vérifie l'identité des électeurs. C'est tout simple.\

` Suite sur le droit des peuples `

- Cette ligne de conduite, que je viens de définir, s'applique à chacun des cas, avec une complexité évidente dans le Proche-Orient, et avec une clarté limpide partout ailleurs, dans tous les autres cas que j'ai cités.

- Au Tchad, le problème se pose de la même façon : les tchadiens se font battre et il y a des étrangers. Quels étrangers ? Des Français et des Libyens. Les Libyens et les Français se sont entendus, il y a quelques années, pour se retirer, l'un et l'autre, et laisser les Tchadiens disposer de leur terre. L'un de ces deux pays a respecté sa parole, et s'est retiré £ l'autre ne l'a pas fait et il est resté : c'est la Libye. Cela aurait pu conduire à un conflit. Sagement, je crois, la France a estimé, à la demande du gouvernement légitime reconnu par les institutions internationales, qu'il fallait donner un coup d'arrêt et s'organiser pour qu'il soit impossible aux pays étrangers de s'emparer et de conquérir le Tchad.

- Aujourd'hui, il semble que l'évolution de ce conflit conduise la plupart des forces reconnues et

antagonistes du Tchad a se reconcilier. Ce qui avait un aspect reel de guerre civile (les deux camps se faisaient soutenir par des pays étrangers) tend à devenir une guerre des Tchadiens contre une occupation étrangère. A partir de là, le droit est simple. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes exigerait le départ de toute armée étrangère et d'abord de l'armée qui ne s'est pas inclinée devant le contrat qui engage sa propre parole : c'est-à-dire l'armée libyenne.

- Je puis vous garantir que l'armée française n'attend que l'occasion de rentrer chez elle, d'autant plus qu'elle n'a aucune intention, aucune ambition, et qu'elle considère que le Tchad, c'est le Tchad. La France n'a d'ailleurs pas d'accord de défense, pas de traité d'alliance avec le Tchad. C'est dire à quel point sa décision est libre. Que l'on m'entende bien ! La France ne demande qu'à retirer ses forces, mais à la condition que les Tchadiens puissent déterminer eux-mêmes leur sort et administrer leur territoire pour aboutir, le plus vite possible, à une détermination par le peuple lui-même.\

` Suite sur le droit des peuples `

- Le Président Sankara m'a conduit à vous parler de sujets sérieux qui dépassent les simples réponses de politesse, de courtoisie ou d'amitié & il a posé des problèmes politiques très sérieux, très réels et je l'en remercie & après tout, le fait qu'il ait procédé ainsi me permet de le faire moi-même sans risque d'être désobligeant en quoi que ce soit.

- Le principe qui nous anime peut apporter une solution à chacun de ces conflits :

- Au Tchad, que la Libye s'en aille.

- En Afrique australe, que la Namibie devienne indépendante.

- En Afrique du Sud, que le droit des personnes permette à ce peuple d'exercer, dans sa globalité, ses droits à se déterminer lui-même.

- Au Sahara occidental, que la population, vérifiée par les Nations unies, vote, se détermine et dise ce qu'elle veut être.

- Que le gouvernement de Phnom Penh se retire et qu'il laisse l'ensemble des forces cambodgiennes débattre entre elles de ce qui leur convient.

- Que les populations afghanes soient consultées.

- Qu'Israël se soumette à des voies internationales pour reconnaître aux Palestiniens le droit d'exister sur une terre qui soit la leur.

- Que le droit d'Israël soit reconnu et garanti.

- Que le Nicaragua s'administre, et qu'il ne soit pas obligé d'acquérir des armes, de chercher des soutiens extérieurs, de s'engager dans le dommageable conflit Est - Ouest.

- Vous le savez bien, monsieur le président : partout où un conflit régional dure et se perpétue, la décision finale échappe à ceux qui combattent dans les deux camps et finit par appartenir aux plus puissants, c'est-à-dire aux deux camps qui se partagent l'Est et l'Ouest. Personnellement, je trouve que c'est dommageable & et je ne souhaite pas que, pour survivre, l'Afrique soit prise dans ce dilemme : être obligée de choisir le camp américain ou le camp soviétique. Elle choisira, je pense, le camp africain.\

Je vous donne très franchement et très librement la ligne de conduite qui m'anime. Mais il est un point qu'il faudrait ajouter. Vous avez parlé de la paix - et vous avez eu raison - et donc vous avez parlé de guerre : la dialectique l'imposait. Mais il est une autre guerre, c'est celle du terrorisme...

Le terrorisme vise des innocents & il doit être mis hors la loi & il exige une discipline internationale parce qu'il cherche - c'est le mot même, c'est sa définition - à inspirer la terreur.

Pas simplement la terreur à ceux qu'il veut combattre directement, mais la terreur à tout un peuple qui, vivant dans l'angoisse - pense-t-on - s'inclinera. Un peuple qui pourrait se soumettre à cette poignée d'illuminés fanatiques, de criminels, cela n'est pas pensable.

- Je dis : "cela n'arrive pas, cela n'arrivera pas" & mais, pendant ce temps-là, le crime continu.

Ce soir encore, au moment où je descendais pour vous rencontrer, monsieur le président, j'apprenais que le terrorisme venait, de nouveau, d'exercer son crime à Paris, en frappant une personnalité ` Georges Besse, PDG de la régie Renault ` qui n'est aucunement mêlée à la politique et dont les remarquables qualités humaines et professionnelles en faisaient l'un des Français situé, selon moi, au premier rang de ceux qui méritaient estime et affection.

- Quiconque soutient le terrorisme - organisation ou Etat - doit être frappé du désaveu universel.

...technique devient le terrorisme - organisation de l'Etat - doit être réprimé et sanctionné, doit être considéré avec mépris, doit être sanctionné et doit être puni. Vous savez bien que le terrorisme est contagieux, que si l'on marque, ici, une faiblesse, il se sentira fort ailleurs et que la maladie mortelle s'étendra au reste de l'humanité.

Mais revenons-en au principe d'autodétermination des peuples. C'est lui qui m'a inspiré lorsque, jeune responsable comme vous l'êtes aujourd'hui, j'ai abordé les problèmes de l'Afrique. Je devais avoir à peu près l'âge que vous avez et les hasards de la vie m'avaient permis de m'occuper du destin d'une partie de l'Afrique de l'époque coloniale. Je crois avoir compris - je n'ai pas été le seul - qu'il fallait que ces peuples puissent se déterminer eux-mêmes si l'on voulait assurer l'harmonie future et répondre aux principes du droit que je viens d'évoquer. C'est alors qu'a commencé la grande aventure... Elle a commencé avec la Côte-d'Ivoire, vous le savez et elle a commencé également avec l'ancienne Haute-Volta et avec le Mali que l'on appelait, à l'époque, le Soudan. Avec des hommes aux noms fameux : Houphouët-Boigny, Ouézzin Coulibaly, Mamadou Konaté, avec Lamine Gueye, avec Senghor, avec d'autres encore, mais je ne vais pas m'étendre plus qu'il ne le faut. C'était un combat du même ordre, exactement du même ordre. C'était des peuples qui voulaient vivre, des peuples qui voulaient affirmer leur dignité. Et vous en avez trouvé un magnifique symbole, monsieur le président et vous mesdames et messieurs des équipes dirigeantes du Burkina Faso, en choisissant pour votre patrie ce nom qui veut dire : le pays des hommes libres, des hommes dignes, le pays des hommes d'honneur.

- On ne peut pas affirmer sa dignité si l'on ne vit pas dans l'honneur, dans le respect des autres et dans le respect de soi-même. Je voulais dire la même chose lorsque j'ai dit à mes amis du Rassemblement démocratique africain des années 1945 à 1950 : "mais allez-y. Vous êtes Africains, vous êtes dans vos pays, à l'intérieur de limites que vous désirez maintenir - les anciennes limites coloniales - pour éviter des luttes ethniques et allez-y, vous êtes maîtres de votre destin". Et c'est ce qui s'est produit. Et ce qui nous permet de débattre amicalement de choses sérieuses, sans sortir des limites, en essayant de bâtir une oeuvre pacifique.

Le même raisonnement, voyez-vous, doit s'appliquer au développement. L'aide de la France, monsieur le président, ne baisse pas, elle augmente. Il ne faut pas qu'il y ait de contresens. Vous savez que les institutions internationales avaient recommandé aux grands pays industriels d'aider au développement par une contribution de 0,7 % de leur revenu national brut. La France est le seul grand pays industriel qui ait aligné ses actes sur ses engagements. Partant de très bas, elle est passée de 0,3 % à 0,5 % en l'espace de quelques budgets. C'est très difficile, cela représente des milliards et nous avons décidé d'y parvenir en l'espace de quelques années. Nous avons maintenant dépassé 0,5 et nous arriverons, en peu de temps, au fameux 0,7 % que nous avons promis.

- Nous avons fait la même promesse à l'égard des Pays les moins avancés qui ont une organisation particulière, vous le savez, et qui ont droit à une contribution également particulière. Pour eux les Nations unies avaient préconisé une contribution de 0,15 % du Produit national brut. La France avait dit qu'elle atteindrait cela en 1985, mais c'était déjà fait en 1984. Et nous continuons. Et seuls deux pays d'importance moyenne comme la Suède et les Pays-Bas ont observé un mouvement comparable au nôtre. Les autres grands pays ne l'ont pas fait, bien que la Communauté européenne contribue d'une façon très utile à un certain nombre d'actes internationaux dont le plus fameux est Lomé III qui apporte, je crois, à l'Afrique, au Pacifique, et aux Caraïbes des contributions utiles.

- L'aide de la France ne baisse donc pas. Elle s'accroît et le budget de cette année voit cette progression continuer. Je ne me fais pas spécialement l'avocat de la politique intérieure du gouvernement mais il faut être juste : trois budgets se sont accrus et, parmi eux, celui de la coopération, et les crédits du Fonds d'aide à la coopération ont été augmentés de 50 %.

Quant au débat sur le capitalisme, vous me contraignez, mon cher président, à reprendre une explication qui pourrait paraître un peu fastidieuse à cette heure-ci, et en ces lieux. Mais le problème est celui de la -nature même du "pacte colonial" que je dénonce et que j'ai toujours dénoncé. Le "pacte colonial", cela consiste à laisser des pays, comme ceux d'Afrique, se spécialiser dans la vente de leurs matières premières et de transformer ces matières premières

dans d'autres pays. Vous savez très bien que la richesse se trouve dans la valeur ajoutée !... Votre valeur brute, c'était vos matières premières : le bois de vos forêts, l'or, le diamant, le charbon, le manganèse, le nickel de votre sous-sol, le cas échéant le pétrole & c'était le cuir, la peau de vos bêtes, votre élevage. Et toutes ces matières premières étaient traitées, transformées ailleurs. Je ne m'esquive pas devant la responsabilité historique de mon pays : c'est à Marseille ou à Bordeaux que se trouvaient les grandes industries de transformation. Regardez, c'est à Marseille qu'était naguère traitée la bauxite de Guinée, et heureusement, c'est en Guinée-même que sont installées, aujourd'hui, certaines usines de transformation.

- Cette évolution s'est donc faite lentement, péniblement, au milieu de grandes injustices et de grands déchirements que j'ai toujours dénoncés et que je continuerai de dénoncer. Chaque fois que vous voyez le pacte colonial s'exercer, alors, il faut protester. Ceux qui gagnent, ce sont les capitalistes. Pour employer un langage concret, ce sont les propriétaires des grandes industries qui profitent de la valeur ajoutée. Et la crise qui vous a tellement frappés, les spéculations sur les prix de vos matières premières, les coalitions d'intérêt capitalistes, ont fait que vous n'avez pas été en mesure de vous équiper. Mais ce n'est pas la politique de la France ! La politique de la France est de respecter vos décisions : les équipements, les investissements que vous voulez faire au Burkina Faso, cela dépend de vous ! C'est vous qui le décidez ! Nous n'avons pas à vous dire : "ne faites pas ceci", ou "faites autre chose". Nous avons simplement à vous dire : "nous pouvons vous donner un coup de main, si vous nous le demandez". C'est un raisonnement complètement différent.\

L'Afrique a été pillée. J'ai parlé des matières premières. J'aurais dû parler des hommes. Pendant des siècles, on vous a exploités humainement : on a volé vos hommes, vos femmes, vos enfants. On s'est servi de vous.

- Je comprends votre refus, votre révolte et j'épouse votre combat. Vous avez raison de refuser d'être un continent sacrifié. Le moment est venu où vous devez vous-mêmes développer vos économies à partir de ces biens et avec vos hommes. Et le devoir des pays qui ont profité abusivement du travail africain, c'est de restituer à l'Afrique une part de ce qui a été pris au travers des siècles derniers. C'est pourquoi les pays industriels dits avancés ont à l'égard des peuples africains le devoir d'apporter des "contributions volontaires".

- J'ai toujours défendu la thèse du développement. J'ai fait des propositions pour tenter d'adoucir la loi rigoureuse du paiement des dettes, parce que j'ai estimé que cela ne servait à rien d'écraser le débiteur sous des charges telles qu'il serait incapable de rendre quoi que se soit, et qu'il s'essoufflerait lui-même. C'est aussi l'intérêt des pays riches, des pays industriels, d'aider au développement des pays qui le sont moins & c'est dans leur intérêt parce qu'ils sont tous en train de se neutraliser au point de fabriquer les mêmes produits et d'essayer d'équilibrer leur commerce extérieur : finalement on ne pourra plus rien vendre, à personne, alors qu'il y a plus de deux milliards de consommateurs qui pourraient être des producteurs et des transformateurs. C'est une folie ! C'est se retourner contre soi-même ! Ou alors, c'est que le goût de la domination est imbécile ! Ceux qui ont le goût de la domination immédiate ne perçoivent pas qu'à travers du temps qui passera, cela se retournera contre eux, qui se sont servi abusivement de leurs forces.

- Monsieur le président, mesdames et messieurs, dites-vous bien que la France vient solennellement dire au Burkina Faso - comme je l'ai dit dans les autres pays - qu'elle est là, qu'elle est prête, qu'il faut discuter avec elle.

- J'ai employé une expression commune, mais elle exprime bien ce que je veux dire : "donner un coup de main". Nous sommes tous des hommes, sur la même terre. Certains ont été avantagés par les conditions climatiques et par le déroulement de l'histoire. Mais finalement, nous sommes sur une petite planète, le développement des moyens de transport nous amène à nous fréquenter de plus en plus, les cultures se mêlent et s'assimilent : nous devons nous donner un coup de main. "Vous avez besoin de cela ? moi je l'ai". "Vous vous ne l'avez pas ? Eh bien ! faites-le donc".

- Certes, la France a des moyens limités. Elle est elle-même soumise à l'inflation, elle a un commerce extérieur qui n'est pas aussi bénéficiaire qu'il le faudrait, elle a des industries parfois

en retard par rapport à ses grandes concurrentes et bref, elle est aussi obligée de défendre les intérêts de son peuple.

- Mais, tout ce que vous avez dit du développement, monsieur le président, je l'épouse. C'est notre premier devoir. J'ai dit et je répète que l'humanité est menacée par le terrorisme contre elle-même, par des guerres à l'infini, par la bombe atomique et mais elle est encore plus menacée par le fossé qui s'élargit entre les pays du nord et les pays du sud. J'ai parlé de bombe atomique : ne serait-il pas raisonnable de consacrer une part de ces armements sophistiqués pour le développement ? C'est la proposition que j'ai faite à l'Organisation des Nations unies en 1983 et mon prédécesseur, M. Giscard d'Estaing, avait fait une proposition du même ordre, quelques années plus tôt. Cette proposition est reprise par d'autres hommes politiques, en France, aujourd'hui et elle est écoutée avec intérêt par quelques autres grandes puissances. Voilà, je vous explique les choses simplement, un peu longuement peut-être, mais je ne pouvais pas, moi, écouter le Président Sankara, faire un petit compliment aimable, puis rentrer me coucher et dormir.

- C'est un homme un peu dérangeant le Président Sankara ! C'est vrai, il vous titille, il pose des questions... Avec lui, il n'est pas facile de dormir en paix : il ne vous laisse pas la conscience tranquille ! Moi, là-dessus, je suis comme lui. Il faut qu'il sache que je suis comme lui, avec 35 ans de plus. Il dit ce qu'il pense, je le dis aussi. Et je trouve que dans certains jugements, il a le tranchant d'une belle jeunesse et le mérite d'un chef d'Etat totalement dévoué à son peuple. J'admire ses qualités, qui sont grandes, mais il tranche trop et à mon avis, il va plus loin qu'il ne faut. Qu'il me permette de lui parler au nom de mon expérience.

- Cela dit, s'il n'était pas comme il est, chef d'un Etat jeune, entouré d'hommes jeunes, avec des idées neuves, s'il n'était pas comme cela à 37 ans, dans quel état serait-il à 70 !... Je l'encourage, mais pas trop.

Ce que j'ai pu apercevoir du Burkina Faso me montre des équipes désireuses de bien faire, qui ont l'amour de leur pays, qui ont l'amour de l'histoire et qui veulent pétrir une nouvelle période de l'Afrique. Ils ont eu de grands anciens qui ont fait les indépendances, il y a 30 ans. Mais 30 ans, c'est une génération qui s'en va... la nouvelle génération a d'autres besoins et doit répondre à d'autres besoins. Le devoir change de forme. Et je comprends très bien un pays comme celui-ci où l'on voit cette jeunesse s'affirmer et tout décider. Elle est parfois tentée de penser que les définitions idéologiques ou intellectuelles peuvent remplir les besoins de la réalité mais elle a beaucoup d'intelligence des choses et un tel désir de bien faire que je la respecte.

- Je respecte tout à fait ce qui se passe ici. Non seulement je le respecte mais je souhaite l'aider. Si on me demande ce que je n'ai pas, je ne le donnerai pas !... Mais si je peux donner ou faire donner une partie de ce que nous avons, si c'est juste et raisonnable pour vous aider à réussir, je le ferai.

- Et je n'ai pas à me mêler de votre politique intérieure : si j'étais ce soir devant un autre chef d'Etat que le Président Sankara, devant une autre équipe, s'il n'y avait pas eu de révolution, je n'aurais sans doute pas eu à répondre à toutes les questions qu'il m'a posées, mais la disposition de la France à l'aider serait la même ! Retenez bien que ce que je vous dis : ce n'est pas parce qu'il y a une équipe jeune, dérangeante, quelquefois un peu insolente, au verbe libre, ce n'est pas parce qu'elle est là que nous devons faire moins et nous retirer sur la pointe des pieds. C'est parce qu'elle est là que nous devons nous parler les yeux dans les yeux, et dire : "nous vous estimons, vous représentez une chance pour votre peuple. Qu'est-ce qu'on peut faire pour que cela marche ?".

- C'est le langage que je veux tenir pour conclure. Qu'est-ce que l'on peut faire pour que cela marche ? Vous avez besoin de nous ? Eh bien ! vous nous le direz. Vous n'avez pas besoin de nous ? Eh bien ! dans ce cas-là, on s'en passera.

- Vous avez des étrangers sur votre sol, des Français et d'autres qui sont là pour vous aider. Parfois ils vous embarrassent un peu... ils n'ont pas forcément des objectifs qui vous plaisent toujours. Mais il y en a beaucoup d'autres, des hommes et des femmes de dévouement - j'en ai rencontrés aujourd'hui à la Résidence de France - des jeunes gens d'une très grande netteté dans leur conviction, désireux de servir, qui aiment le peuple burkinabé et qui sont désintéressés. Ils ne

leur contribution, des êtres de service, qui aiment le peuple burkinabé et qui sont reconnaissants. Ils ne demandent rien en échange. Peut-être se donnent-ils à eux-mêmes la récompense que l'on éprouve toujours quand on a apporté un peu d'amour et de dévouement aux autres.

- Il ne faut pas décider de ce que moi je dis, mais, pour le reste, vous pouvez décider. C'est vous qui décidez chez vous £ et puis j'espère que vous viendrez un jour à Paris pour continuer à développer ce qui vous paraît bon pour votre pays. Bien entendu, à Paris, vous déciderez pour le Burkina Faso... Parce que pour Paris, c'est moi... enfin, je dis moi, mais il n'y a pas que moi : c'est l'ensemble de ceux que le peuple français a choisis.\

Vous nous avez donné beaucoup ce soir. Vous nous avez apporté votre musique, vos danses, votre gaieté, votre culture, votre présence, votre amitié. J'ai trouvé beaucoup d'agrément à être avec vous, sous ce beau ciel, autour de cette table. Nous avons discuté comme vous devez le faire, j'imagine, monsieur le président, dans vos bureaux politiques... on discute, ici... Quand vous parlez, les autres se taisent ? Non ? Quand les autres parlent, vous vous taisez, vous ? Non, hein... Eh bien, moi je fais comme vous... Si l'on peut, devant le peuple burkinabé, faire clairement, honnêtement et amicalement des remarques, des compliments et des reproches, c'est déjà la preuve d'une bonne entente. Moi, je ne me froisse jamais des propos qui pourraient me heurter dès lors qu'ils proviennent d'un esprit que je sens ouvert et bienveillant à mon égard./

- Voilà, j'en ai fini avec ce discours qui n'en est pas un. J'en avais écrit un autre, il est là... il n'a rien à voir avec celui-là... D'ailleurs, celui que j'ai écrit était beaucoup plus ennuyeux mais il avait l'avantage d'être très court...

- Soyons sérieux. Vous m'avez donné l'occasion de m'exprimer. En vous quittant, demain après-midi, je me dirai qu'il existe un peuple vaillant et très riche d'histoire £ ce peuple a été le siège de grands empires, il a fourni des hommes vaillants, courageux et forts, il en a même fourni à la France : vous avez des frères, des pères qui sont morts dans les rangs de l'armée française £ un peuple qui ne connaît pas de limites à son propre dévouement, un peuple qui aime sa patrie et qui, tout en étant un vieux peuple, se met, tout d'un coup, à avoir des idées neuves. De quoi se plaindre ? Il faut que les idées neuves s'accordent à la force vitale de l'histoire, il ne faut pas que l'histoire se fige dans des concepts périmés. A vous de faire la synthèse. Et je sens que vous y êtes prêts, monsieur le président, mesdames et messieurs, je sens que vous êtes prêts à cette grande synthèse qui pourrait faire alors, de votre expérience historique, une expérience qui marquera pour longtemps une nouvelle forme d'existence pour le peuple burkinabé. C'est ce que je vous souhaite en tout cas.

- Je ne veux pas me mêler de politique intérieure £ il doit y avoir des débats ici, comme il y en a ailleurs. Je n'interviens pas sinon pour dire que je suis heureux de pouvoir reconnaître la volonté, le désir de servir, le désir d'être utile qui habite votre Président. Il a la force de la jeunesse et il aura, un jour ou l'autre, toute la sagesse de l'âge mûr. Mais c'est bien commencé, c'est très bien commencé. C'est le seul jugement personnel que je me permettrai de faire en tant qu'ancien. Je sais qu'en Afrique on respecte beaucoup les anciens £ alors, en tant qu'ancien, je lui dis : votre chance est grande, celle de votre pays ne l'est pas moins. Vous avez à lutter contre des forces énormes, les forces de la nature souvent hostiles, les forces d'un sol qui résiste à son épanouissement. Vous avez à faire que l'intelligence des hommes se rende maîtresse de la matière £ vous avez à vous défendre contre les ambitions, les pressions et les détournements. Votre tâche est très lourde, et je m'en voudrais de la compliquer aussi peu que ce fût.

- C'est donc sur des paroles d'espoir et d'encouragement pour ce peuple dont vous êtes les interprètes que je terminerai mon propos en disant,

- Vive le Burkina Faso !

- Vive la France !

- Je lève mon verre - c'est une tradition qui nous est commune - je lève mon verre à la santé du Président Sankara et de Mme Sankara, à la santé des êtres qui leur sont chers, à la santé des enfants, à la santé de celles et de ceux qui participent à ce dîner. Mais je lève aussi mon verre à la santé du peuple tout entier qui, au-delà de cette enceinte, représente tout ce qui mobilise vos efforts et vos volontés : à la santé du peuple burkinabé.\